



*Nous avons encore des
choses à dire !*

Présentation

S O M M A I R E

- _ Un avant-propos en Indochine
- _ Les personnes âgées en France
- _ La personne âgée en maison de retraite
- _ À quoi sert une biographie ?
- _ Pourquoi une biographie commune ?
- _ Comment se déroule la biographie commune ?
- _ Quels avantages pour chacun ?
- _ Le mot de la fin

« Hé ! Vous savez que j'ai fait l'Indochine ?! »

Marcel tend le cou et ouvre de grands yeux, comme s'ils allaient lui permettre de mieux entendre la réponse. Mais aucune réponse ne vient. La silhouette qui a traversé le couloir n'a pas prêté attention à sa phrase.

Marcel grogne. Il tourne la tête et regarde par la fenêtre. Dans le jardin, un homme vêtu d'un gilet orange et coiffé d'un casque passe la tondeuse. Marcel se demande quel jour on est. Lundi ? Non, vendredi. Ou alors mardi. Il entend des pas dans le couloir, vite !

« Hé ! Vous savez que j'ai fait l'Indochine ?! »

La silhouette du couloir ralentit, le regarde et lui sourit — du moins c'est ce que Marcel voit.

« C'était en... en... en... »

Foutue date qui ne revient pas ! Et la silhouette qui reprend sa marche dans le couloir ! Pourtant Marcel se souvient très bien de son embarquement pour l'Indochine : il faisait un soleil de plomb et lui mourait de chaud sous le chandail que sa mère lui avait tricoté et forcé à mettre pour l'occasion. Son cousin Jean était venu l'accompagner jusqu'à la gare et ils avaient plaisanté en chemin, parlant de leur sujet préféré à cette époque : les femmes... Cinquante et un ! C'était en cinquante et un !

Marcel se lève de son fauteuil, saisit sa canne et se rue — à son allure — jusqu'à la porte de sa chambre.

« Cinquante et un ! C'était en mille neuf cent cinquante et un ! »

Mais le couloir est vide. Marcel grogne. Et tousse un peu. Il retourne jusqu'à son fauteuil. Sa jambe gauche le fait souffrir. C'est qu'il a été blessé en Indochine : explosion ! rien de moins ! Voilà pourquoi il boite. Non, Marcel n'est pas un infirme, il est blessé de guerre, c'est différent. Et ceux qui ne savent pas faire la différence ne sont que des idiots, voilà tout.

En bas, le jardinier a arrêté la tondeuse. Marcel le fixe vider son panier d'herbe, pensif.

AVANT - P R O P O S

Puis, soudainement, il saute sur la fenêtre et s'empare de la poignée. Mais il ne parvient pas à l'ouvrir, foutue poignée moderne qui ne tourne pas comme il le faudrait ! Ah ! Elle s'ouvre ! Marcel se penche à la fenêtre et crie aussi fort qu'il le peut :

« Hé ! Vous savez que j'ai fait l'Indochine ?! »

Le jardinier lève la tête et regarde Marcel d'un air hébété.

« En mille neuf cent cinquante et un, c'était !

— Mais qu'est-ce que vous faites à la fenêtre, Monsieur Voltaire ? »

Marcel se retourne et se sent aussi penaud devant l'infirmière qui vient d'entrer dans sa chambre que lorsqu'il se faisait sermonner par sa mère pour avoir volé du sucre dans le garde-manger.

« Allons, Monsieur Voltaire, fermez cette fenêtre, vous allez attraper froid. »

Marcel se recule. L'infirmière ferme la fenêtre. Quand elle passe devant lui, Marcel sent son parfum fruité ; c'est une gentille infirmière, il l'aime bien, même s'il ne se souvient pas de son prénom.

« Qu'est-ce que vous fabriquez là, Monsieur Voltaire ?

— Rien, je voulais lui dire quelque chose...

— Au jardinier ?? Mais il est trop loin, il ne vous entend pas... Allez, asseyez-vous un peu maintenant. »

La fenêtre fermée, Marcel assis, une couverture sur les jambes, l'infirmière se dirige vers la porte. Marcel lève la tête.

« Hé ! Vous savez que j'ai fait l'Indochine ?!

— Oui, je sais, Monsieur Voltaire...

— Ah... »

Marcel soupire. Quel jour on est ? Mardi ? Non, on doit être samedi. Oui, c'est ça, on doit être samedi. Si le fils de Marcel vient, il lui parlera de l'Indochine.

SITUATION

LES PERSONNES ÂGÉES EN FRANCE

Le nombre de personnes âgées en France est en augmentation constante. Entre 1950 et 2000, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a quasiment doublé, dépassant les 12 millions. Le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans a, lui, été multiplié par six. Mais l'effet de surprise en démographie n'existe pas : les effectifs connus permettent de savoir que dans les années à venir, les populations de très grand âge vont encore fortement progresser.

Si l'espérance de vie s'accroît, elle entraîne de facto une augmentation de la durée de la dépendance ; dépendance physique, mais aussi psychique, dans l'accomplissement des actes quotidiens.

Dans les années soixante, suite notamment au rapport Laroque (1), la politique de la vieillesse s'est orientée de façon nouvelle, avec une volonté d'intégrer les retraités à la société. La retraite était apparentée jusqu'alors au repos et à l'inactivité, et marquait le début de la vieillesse. La notion de « troisième âge » est apparue, désignant les jeunes retraités qui souhaitent profiter pleinement de cette « nouvelle vie sans la contrainte du travail » et s'offrir loisirs, activités, voyages, vacances, etc. La « vraie vieillesse » ne débute plus avec la retraite, mais avec l'apparition des premiers signes de dépendance.

L'invention du « troisième âge » a permis une solidarité entre personnes de même génération, se retrouvant régulièrement dans des clubs, universités ou associations du troisième âge. Mais elle a, dans le même temps, créé un mouvement d'indépendance entre les générations au sein de la famille.

SITUATION

La prise en charge, physique, morale et financière des parents par leurs enfants, qui était majoritairement coutumière en France autrefois, est devenue marginale. Elle passe aujourd'hui aux yeux des parents pour une dépendance mal vécue, et pour un fardeau vis-à-vis des enfants.

Plus que jamais, les personnes âgées, dépendantes ou non, ont recours aux maisons de retraite. Et bien que la France se soucie des droits et du bien-être des résidents, l'entrée et la vie en maison de retraite ne sont pas facilement vécues par tous.

(1) Pierre Laroque, Politique de la vieillesse. Rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse, Paris, La Documentation française, 1962.

LA PERSONNE ÂGÉE EN MAISON DE RETRAITE

L'entrée en maison de retraite n'est pas un simple déménagement. Vécue par une majorité comme la seule alternative possible, elle est dès lors perçue comme une obligation. De plus, il ne s'agit pas simplement de changer de logement, mais bel et bien de changer de mode de vie.

La vie en collectivité, bien qu'elle pourrait être considérée comme un palliatif à la solitude, devient très rapidement gênante, à deux titres. Tout d'abord, la personne âgée, alors qu'elle souffre déjà d'une perte de certaines capacités cognitives, vit cette collectivisation comme une régression, une infantilisation. D'autre part, tous les stades du vieillissement et ses aspects les plus négatifs notamment, sont concentrés dans l'établissement, renvoyant au nouveau résident une image effrayante de sa propre vieillesse, de lui-même et de son avenir.

Réussir à trouver ses repères, s'approprier l'espace, s'intégrer aux autres résidents, occuper son temps et s'habituer aux normes nouvelles de l'institution, telles sont les difficultés que doivent affronter les personnes âgées entrant en maison de retraite.

Elles ne doivent pas seulement abandonner leur mode de vie, mais également, pour beaucoup, amoindrir encore les liens avec leurs proches.

Car la famille des résidents doit, elle aussi, faire face à plusieurs souffrances : le coût de l'hébergement de leur parent, — les ressources de ce dernier étant souvent trop faibles pour tout prendre en charge lui-même — la culpabilité de ne pas pouvoir « mieux faire » (la prise en charge d'une personne dépendante n'étant pas à la portée de tous) et la douleur de ne pas reconnaître son parent (ou de ne pas être reconnu de lui).

Si l'on ajoute à cela la forte disparité de répartition des établissements en France, obligeant régulièrement la personne âgée à résider à plusieurs centaines de kilomètres de sa famille, le constat est tristement sévère : les proches ne rendent que très peu de visites aux personnes âgées en maison de retraite.

SITUATION

Le personnel reste le principal lien humain côtoyant quotidiennement les résidents. Les activités organisées, les besoins quotidiens, les soins, les appels, autant de moments pendant lesquels la personne âgée existe ; on l'écoute, on lui parle, elle peut communiquer, se confier, avoir des instants de rire ou de peine, dire ses émotions, se raconter.

Famille, personnel, inconnus quelquefois, la personne âgée a *besoin* de se sentir *encore* exister.





LA BIOGRAPHIE

À QUOI SERT UNE BIOGRAPHIE ?

Nul besoin d'être célèbre pour avoir eu une vie riche en expériences.

La personne âgée souhaitant faire écrire sa biographie veut partager son passé ou certains événements marquants de son passé. En effet, voilà des années qu'elle n'est plus considérée que selon son âge.

Or le grand-père aimerait raconter ses péripéties de sportif, son voyage en pays étranger ou encore cette vieille grange abandonnée qui lui avait servi d'abri toute une nuit d'orage...
La grand-mère, elle, derrière ses lunettes et son chignon strict, voudrait que ses petits-enfants sachent que c'est elle qui a appris à leur grand-père à faire du cheval tandis qu'il lui apprenait à lire...

Dépasser ce que l'on est devenu et réapparaître aux yeux de ses proches tel que l'on était et tel que l'on se sent encore, voilà le but premier de la biographie.

Le caractère indélébile de cette histoire familiale est également à prendre en considération à deux niveaux : laisser une trace de son histoire à ses proches ; avoir une trace de l'histoire de son parent pour, un jour, la transmettre à son tour.

Chaque jour, nous écrivons notre histoire. Grâce à la biographie, d'autres peuvent la lire.

POURQUOI UNE BIOGRAPHIE COMMUNE ?

La personne âgée en maison de retraite est doublement privée de la possibilité de faire écrire une biographie. D'une part, l'hébergement en établissement a un coût. Que la personne âgée prenne ces frais totalement à sa charge, qu'elle soit soutenue par sa famille ou bénéficie d'aides sociales, rares sont les personnes qui peuvent aussi se permettre de s'offrir une biographie.

D'autre part, pour toutes les personnes souffrant d'une altération partielle des fonctions cognitives (notamment les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer) il est souvent admis — à tort — qu'elles seraient bien incapables de raconter quoi que ce soit puisqu'elles ne se souviennent de rien.

Permettre à la personne âgée en maison de retraite de pouvoir s'exprimer, de raconter ses souvenirs, ce qui a compté à ses yeux, c'est lui donner une importance, lui faire sentir qu'elle n'est pas seulement une parmi d'autres dans cette collectivité, qu'elle est encore elle-même, avec toute son unicité. Même si sa mémoire a besoin de coups de pouce et de patience pour reconstituer des récits de sa vie, la personne âgée *a encore des choses à dire*.

À l'instar de Marcel et de ses souvenirs d'Indochine, les personnes âgées se raccrochent souvent à un épisode ou un aspect de leur vie. « J'étais institutrice », « Je suis allé en Amérique moi ! », « Avant, j'étais ingénieur », « Vous m'auriez vu à 20 ans ! Tout musclé, j'étais ! »...

Les phrases des résidents, si elles sont toutes différentes dans le fond, se ressemblent sur la forme : parler de ce qu'ils étaient puisqu'ils ont le sentiment de ne plus être grand-chose aujourd'hui.

LA BIOGRAPHIE

Recueillir les témoignages de chaque résident, selon ses envies, ses possibilités, sa disponibilité, permettre à chacun de partager les morceaux de leur passé ; mais aussi leur présent, leurs émotions, leurs joies, leurs peines ; réunir ces paroles et en faire une biographie commune, telle est la démarche que je vous propose.

La maison de retraite n'est pas comme les autres demeures : c'est une maison dont on ne ressort jamais. Avant de partir, les personnes âgées ont des écrits à nous laisser autrement plus précieux qu'un testament.



LA BIOGRAPHIE COMMUNE

COMMENT SE DÉROULE LA BIOGRAPHIE COMMUNE ?

La biographie commune est une biographie à part : le client de l'écrivain public n'est pas *une personne* mais *un établissement*.

Puisque la biographie commune va rassembler les témoignages de plusieurs personnes, il s'agit avant tout de recueillir leur consentement. Dans cette optique, je propose, en accord avec l'établissement et ses disponibilités, une réunion d'information, au cours de laquelle je présente aux résidents, à leur famille préalablement informée, ainsi qu'aux membres du personnel, le projet de biographie commune.

Étant bien évident que les proches et/ou les responsables ne pouvant ou ne souhaitant pas tous se déplacer, je mets à la disposition de l'établissement une plaquette descriptive afin de les informer sur la biographie commune.

Il convient ensuite à l'établissement de prendre contact pour me tenir au courant de l'avis favorable qu'il donne au projet.

De nouveau, je mets à la disposition de l'établissement un formulaire destiné aux familles et au personnel, leur permettant de réserver un exemplaire de la biographie commune.

La biographie commune ne s'écrit pas aussi rapidement qu'une « simple » biographie. Mes visites dans l'établissement sont convenues ensemble, afin de gêner le moins possible les résidents et le personnel. À raison d'une demi-journée pour chaque visite, elles sont au nombre de 10 ou de 18 en moyenne, selon la formule choisie. (1)

LA BIOGRAPHIE COMMUNE

Lors de chaque visite, je m'entretiens avec les résidents disponibles et disposés (il ne s'agit pas de « forcer » au témoignage !) leurs proches, éventuellement, et avec les membres du personnel. La rédaction se fait ensuite, à mon domicile.

Tout au long de l'écriture, l'établissement, les résidents et les familles de ces derniers ont mes coordonnées et peuvent s'enquérir de l'avancée de la biographie commune ou me faire part de leurs interrogations.

Après avoir informé l'établissement de l'achèvement de mon travail, je lui remets les exemplaires de la biographie commune, sous forme de livres reliés (possibilité d'inclure des photographies). Il revient à l'établissement d'en transmettre l'information aux résidents, aux familles et au personnel.

(1) Deux formules de biographie commune sont possibles : l'une se déroulant sur 6 mois ; la seconde sur 12 mois.

LA BIOGRAPHIE COMMUNE

QUELS AVANTAGES POUR CHACUN ?

Nous l'aurons compris tout au long de cette plaquette, la biographie commune est faite *pour la personne âgée* en maison de retraite. C'est une chance pour elle de s'exprimer, d'être écoutée et entendue, d'être prise en considération et de se sentir exister.

Pour les familles, la biographie commune permet d'avoir une vision de la vie de son parent à l'intérieur de l'établissement, comment se passent ses journées, que ressent-il, etc. C'est aussi et avant tout une trace du vécu de son parent, un témoignage de ce qu'il a été, de ce qu'il est. Pour envisager son parent autrement, renouer des liens ou des dialogues ; le comprendre, tout simplement.

Le personnel, quant à lui, peut *enfin* prendre la parole. En effet, les médias, toujours avides de titres chocs et scandales, incitent le public à avoir une vision effrayante du personnel en maison de retraite. On cherche derrière chaque aide-soignante une tortionnaire sans cœur, et derrière chaque directeur un grippe-sous n'allumant jamais le chauffage...

Grâce à la biographie commune, les membres du personnel peuvent s'exprimer à leur tour ; parler de leur métier — qui n'est pas un métier facile — de leurs ressentis, de leurs motivations, de leur quotidien.

Pour l'établissement enfin, la biographie commune est définitivement une démarche d'accompagnement de qualité, où *la personne prime sur le résident*.

Outre l'aspect humain et social indéniable de ce projet, l'établissement peut également à l'avenir utiliser la biographie commune réalisée en son sein pour se présenter à de futurs résidents et/ou aux familles de ces derniers. Un gage de transparence et d'honnêteté, où plus que des formulaires austères ou une visite rapide de l'établissement, les mots de ceux qui le font vivre sauront le présenter à sa juste valeur. (1)

LA BIOGRAPHIE COMMUNE

De plus, l'établissement peut minimiser le coût de la biographie commune en proposant aux familles une participation financière minimale pour l'achat d'un exemplaire du livre. (2) Qui ne souhaiterait pas connaître le quotidien de son parent en maison de retraite ?



- (1) Si l'établissement dispose d'un site Internet et en fait la demande, un fichier .pdf peut être fourni, permettant aux visiteurs du site de lire en ligne tout ou partie de la biographie commune.
- (2) Le tarif de la participation financière des familles à l'achat du livre est laissé à l'appréciation de l'établissement. Toutefois, il est vivement conseillé d'appliquer au maximum le prix moyen d'un livre, à savoir 15 € environ.

LE MOT DE LA FIN

Si elle n'avait pas voulu regarder le film jusqu'à la fin hier soir, Nathalie ne serait pas aussi fatiguée aujourd'hui. Elle le regrette d'autant plus que c'était un très mauvais film : la chute l'a laissée sur sa faim, tant et si bien qu'elle s'est vengée en engloutissant une part de gâteau au chocolat, aussi mauvais que le film, à croire que les deux étaient surgelés.

Ce soir, Nathalie se couchera plus tôt.

« Bonjour Madame Lassard, comment ça va ce matin ? »

Madame Lassard ne répond pas ; d'ailleurs Madame Lassard ne répond jamais, mais Nathalie continue de lui parler : quelquefois, elle l'entend répondre alors qu'elle a refermé la porte... Après tout, c'est une forme de communication comme une autre.

« C'est vous qui avez pris mon chien ? »

Nathalie sursaute en se retrouvant nez-à-nez avec Madame Wills.

« Non, ce n'est pas moi qui ai pris votre chien, Madame Wills. Votre chien est décédé il y a longtemps maintenant...

— Comment ??

— Je dis : VOTRE CHIEN EST DÉCÉDÉ IL Y A LONGTEMPS, MADAME WILLS !

— Ah bon ? Mais qui a fait ça ?

— Personne n'a fait ça, il était malade, vous me l'avez raconté...

— Comment ??

— Je dis : IL ÉTAIT MALADE !

— Ah... Et qu'est-ce qu'on mange à midi ?

— Du chou-fleur !

— Ah oui, c'est bien ça... »

Madame Wills s'éloigne en trotinant dans le couloir et Nathalie réfrène un bâillement. Maudit film.

LE MOT DE LA FIN

En passant devant la chambre de Monsieur Chauvet, elle salue sa collègue Laure qui se démène avec les jambes de Monsieur Chauvet dans une main et les jambes de son pantalon dans l'autre, les premières ne souhaitant pas du tout être recouvertes des secondes.

« Un coup de main, Laure ?

— Non, non, ça va aller, merci ! »

Elles échangent un sourire et Nathalie entend Monsieur Chauvet menacer de mettre deux heures de colle à sa collègue si elle persiste à ne pas vouloir l'écouter. Elle s'éclipse pour pouffer de rire un peu plus loin. Il vaut mieux en rire...

Plus loin, c'est-à-dire juste avant la chambre de Monsieur Voldoire. Nathalie s'apprête d'ores et déjà à répondre que, oui, elle sait qu'il a fait l'Indochine ; elle ouvre la porte de la chambre, Monsieur Voldoire est assis dans son fauteuil, des feuilles entre les mains, le regard fier. Il lève la tête et lui dit :

« Hé ! Vous savez qu'on en fait un livre de mon Indochine ?! »



Votre écrivain Public



SYLVIE MONTEILLET

37, mail Gérard Philippe
26000 Valence

Téléphone : 04 75 84 64 10
Portable : 06 13 71 40 25
www.votre-ecrivain-public.com

SIRET : 517 537 189 00014
APE : 9609 Z

Crédits photos : Sébastien Le Clézio

Avec tous mes remerciements

Par respect pour l'anonymat des personnes impliquées, les noms, prénoms et lieux de la biographie citée dans « Avant-propos » et « Le mot de la fin » ont été changés.